La lettre de
VAL DE SEINE
VERT

N° 57
Novembre 2010
3,00 €
avec le soutien du Conseil Régional
îledeFrance

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE • GARCHES
ISSY-LES-MOULINEAUX
MEUDON • SAINT-CLOUD
SÈVRES • VANVES
VAUCRESSON • VILLE-D'AVRAY

Trimestriel édité par VAL DE SEINE VERT, association agréée pour la protection de l'environnement

Meudon : Gaupillat ne doit pas disparaître

C'est la dernière usine « historique » du Val de Seine. La préserver est un enjeu.

À l'heure où la ville de Nantes se lance dans la transformation des immenses Halles de l'industriel Alstom en lieu d'accueil de son école d'architecture et où le lieu de culture contemporaine qu'est devenu l'ancien bâtiment du tri postal de Lille fêtera bientôt ses 6 ans d'existence, que fait-on dans le Val de Seine pour allier préservation de l'histoire et projection vers l'avenir ?
La réponse est simple : on continue à appliquer le principe de la « tabula rasa » ou, écrit plus prosaïquement, la méthode dite du « bulldozer ». Partout, il faut détruire les bâtiments des anciens sites industriels afin de laisser libre champ à la promotion immobilière : la destruction des usines Renault à Boulogne-Billancourt en est la triste illustration.

Mais aujourd'hui, le fond est atteint car le dernier bâtiment industriel du Val de Seine est menacé de destruction. En effet, l'immeuble de l'ancienne fabrique Gaupillat, au 43 bis route de Vaugirard à Meudon, fait l'objet d'un permis de démolir.

Cette construction en fer de la fin du 19e siècle, contemporaine de la Tour Eiffel, fait face à l'île Seguin. Ancienne cartoucherie, devenue société d'étampage, fermée en 1997, elle est le symbole de riches aventures humaines et industrielles désormais disparues.

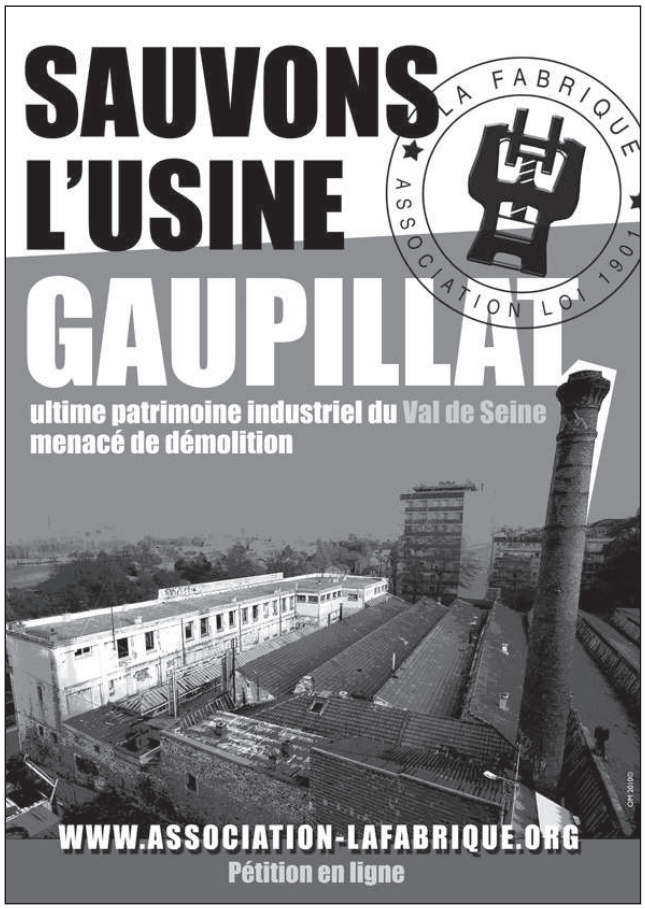

Le site peut être reconverti. L'association La Fabrique qui se bat contre cette destruction propose d'en faire un lieu réunissant des salles de concerts et d'exposition, des studios de répétitions et un café.
Le maire de Meudon, Hervé Marseille, a indiqué à la presse qu'il a suspendu sa décision concernant le permis de démolir tout en faisant remarquer que ce bâtiment est un bien privé ; sous-entendu qu'à terme il ne peut pas faire grand-chose.

La valeur marchande de ce bâtiment est estimée, à ce jour, entre 4 et 6 M€. Prix élevé certes, mais pas tellement face aux centaines de millions prévus pour combler le « vide » de l'île Seguin.

Alors, n'est-il pas possible d'imaginer qu'un accord sauvegardant ce lieu puisse être trouvé associant ses propriétaires, la ville de Meudon, la communauté d'agglomération GPSO, le milieu associatif et Jean Nouvel, nouvel aménageur en chef de l'île Seguin et auteur d'une fameuse tribune dénonçant la destruction des usines Renault ?
Ce qui est possible ailleurs doit pouvoir l'être dans le Val de Seine.

Alain Mathioudakis

Sauvons la fabrique Gaupillat !

Pour demander son classement et refuser sa démolition, signons la pétition sur le site de l'association La Fabrique :

www.association-lafabrique.org